

« Je voudrais tout d'abord remercier Marc Beynet, président des maires ruraux des Hautes-Alpes d'avoir choisi ma commune pour ce Congrès ; le président Vanik Berberian, pour avoir validé ce choix, avec le Bureau de l'AMRF ; ainsi que tous les collègues maires présents, car c'est grâce à eux que l'ont réussi ce type de rencontre nationale.

Les communes, socles de la République, sont apparues au XIème siècle, dotées déjà de règles autonomes, afin de déterminer le niveau de charges fiscales et d'élire leurs magistrats.

Créées par l'Assemblée Constituante le 14 décembre 1789, elles ont depuis sa création, été le premier maillon de la République. Aujourd'hui le sentiment, ou le ressenti des maires avec les réformes successives, démontrent une volonté des gouvernements depuis 15 ans de réduire à néant les fondations de notre république, en essayant par des pressions financières et législatives, de supprimer les communes ou de les réduire et par conséquent les élus de proximité. Certes pour des cas marginaux cela se justifiait, mais dans l'ensemble, nos communes sont les seules instances républicaines qui rassemblent le plus de citoyens autour des urnes.

Pourquoi un tel acharnement ? Que veut-on faire ?

Avec la suppression des services d'Etat dans nos territoires, l'accumulation des normes, des règlements, parfois inapplicables dans nos petites communes et même dans nos territoires ; la diminution des moyens, la diminution du nombre de nos parlementaires envisagée dans nos zones diffuses à faible densité de population, couvrant des territoires aux dessertes difficiles, la république se doit de conserver ses représentants au plus près de son peuple, d'autant plus que la situation géographique impose des contraintes importantes.

Nous ressentons tous une certaine défiance envers les élus de petites communes de la part des instances parisiennes. Pourtant nous faisons tout pour apporter, services, accompagnement, écoute, à nos concitoyens, avec encore du personnel très motivé et attentifs au bon fonctionnement de nos collectivités.

Si tous les maires de France ont les mêmes prérogatives et responsabilités, il semblerait que leurs concitoyens, eux n'ont pas la même valeur aux yeux de l'Etat.

La loi Notre ne nous convient pas et elle devra être adaptée à nos territoires. Je suis persuadé que le bon sens reprendra ses droits dans notre République, si nous continuons à dialoguer et surtout à parler d'une même voix aux travers de nos associations d'élus.

Enfin, je souhaitais aborder les difficultés rencontrées dans notre département et dans nos communes, sur l'entretien et la dégradation des routes secondaires, l'enclavement avec la menace de voir en plus de nos lignes ferroviaires fermées progressivement.

Comment va-t-on pouvoir accueillir nos vacanciers ? Comment notre population va-t-elle continuer à se déplacer pour aller à l'école ou au travail, avec cette détérioration progressive des mobilités en zone rurale, accentuée en montagne ?

Liberté, égalité fraternité, je reste persuadé que ces mots, fleuron de notre république rassemblent et rassembleront longtemps le peuple de France pour la République et la démocratie. »

Gérald Martinez,
Maire de Saint-Léger-les-Mélèzes (Hautes-Alpes)